

DECISION N° DEC 25.025/DH

 ACCEPTATION DON EN NUMERAIRE DE L'ASSOCIATION
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE DE BRUNOY A LA COMMUNE
DE BRUNOY

Le Maire de Brunoy,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 20.009/K en date du 27 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

CONSIDERANT que la Société des Amis du Musée de Brunoy a décidé de dissoudre l'association lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2024,

CONSIDERANT que la Société des Amis du Musée de Brunoy a décidé de faire un don de 4 000 € en numéraire à la commune de Brunoy,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'ACCEPTER le don de 4 000 € de la Société des Amis du Musée de Brunoy, sous réserve qu'il ne soit grevé d'aucune charge ou condition présente et à venir.

ARTICLE 2 : D'AUTORISER l'encaissement des fonds.

ARTICLE 3 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 4 : Le Trésorier Payeur et le Directeur Général des Services de la Ville de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

DECISION N° DEC 25.025/DH

OBJET :ACCEPTATION DON EN NUMERAIRE DE L'ASSOCIATION SOCIETE DES AMIS DU MUSEE DE BRUNOY A LA COMMUNE DE BRUNOY

ARTICLE 4 : La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 02 mai 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER



Acte publié sur le site de la Ville le : 9/05/2025

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision
Numéro attribué à l'acte : DEC 25.025/DH

Objet de l'acte : ACCEPTATION DON EN NUMERAIRE DE L'ASSOCIATION SOCIETE DES AMIS DU
MUSEE DE BRUNOY A LA COMMUNE DE BRUNOY
Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires
Transaction Préfecture : 091-219101144-20250502-BRU_AR_24763_1-AR
Date de l'acte : 02/05/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_24763_1

Date de réception en Préfecture : 05 mai 2025